

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-686736

Y03820

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6272 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUTIBA HASSAN

Date de naissance : 25/06/1953

Adresse : AVENUE DE LA REPUBLIQUE CAMEROUN

APPARTEMENT 12 ETEAGE CASABLANCA

Tél. : 06 88 11 86 23

Total des frais engagés : 1749,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : SOUGRATI ASMA ET BOUTIBA Age: 58 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

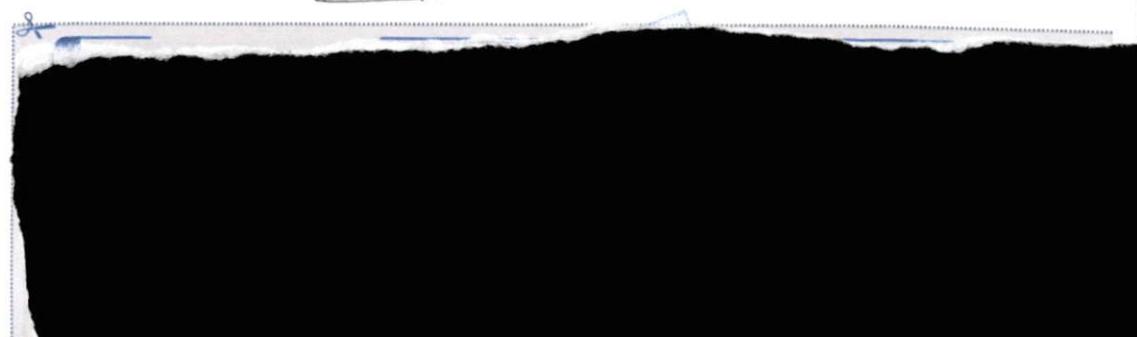
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 15/02/2022

Le : 15/02/2022

B.I.



Tel 0649820523

Instructions à suivre

Etablir une feuille de soins par personne et par événement.

La feuille de soins doit être accompagnée de toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures, résultats des examens de radiologie et/ou de laboratoire).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les prospectus et les PPM concernant les médicaments achetés doivent être joints aux ordonnances transmises.

La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf s'il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNOPS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.

Cachet et signature de la mutuelle	Signature et timbre de l'assuré
Identification de l'agent :	
Date de dépôt du dossier :	

Instructions à suivre

Présenter une feuille de soins par personne et par événement.

Il faut présenter la feuille de soins avec toutes les pièces justificatives originales (ordonnances médicales, factures, résultats des examens de radiologie et/ou de laboratoire).

Le nom et prénom de la personne soignée doivent être portés par les praticiens eux mêmes sur chaque feuille de soins.

Les prospectus et les PPM concernant les médicaments achetés doivent être joints aux ordonnances transmises.

Il faut présenter la feuille de soins ainsi que les pièces justificatives à la mutuelle dans les deux mois qui suivent le premier acte médical, sauf si il y a traitement médical continu. Dans ce dernier cas, le dossier doit être présenté dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.

Le remboursement des frais engagés sera effectué sur la base de la tarification nationale de référence.

Les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas couverts.

Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible des sanctions légales et réglementaires.

L'obligation de remboursement prise par la CNOPS est subordonnée au respect des conditions réglementaires et de ce qui précède.



ورقة العلاجات المتعلقة بالمرض Feuille de soins Maladie

التأمين الإجباري عن المرض
Assurance Maladie Obligatoire
Réf ANAM 1.1.01.01
مرجع رقم

N° Bordereau :

N° Dossier :

خاص بالمؤمن له (لها)

Partie réservée à l'assuré(e)

Nom et prénom : SOLIGRATTI ASMA

185717

932 6062 84

J188316

N° Affiliation :

N° Immatriculation :

N° CIN :

Lien de parenté du bénéficiaire avec l'assuré(e)"

Conjoint زوج Enfant ابن

Adresse : Hay bagdad résidence haymanot 10
Lot 1000 down 2 appart 4, Eladet, Canakkale

Montant des frais (Dhs) : 1749,90

Nombre de pièces jointes : 7

Déclaration du médecin traitant

Bénéficiaire de soins

Nom et prénom : SOLIGRATTI ASMA

24/11/1964

Date de naissance :

N° CIN :

Sexe : M ذكر X أنثى

Identification du médecin traitant

N° INP

Type de soins

Maladie °

مرض °

Pli confidentiel remis* :

Oui

Non

Maternité °

أمومة °

Date de grossesse :

Hospitalisation °

استشفاء °

Date d'hospitalisation :

Accident °

حادث °

Date d'accident :

Causes :

أشهد بصحة كل ما ذكر أعلاه.
J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés ci - avant.

Fait à : حرب :
le : 10/11/2020
توقيع المؤمن له (لها)
Signature de l'assuré (e)

أصرح بمصداقية مصداقية المعلومات المذكورة أعلاه.
Je déclare les informations ci-dessous sincères et véritables.

Fait à : حرب :
le : 10/11/2020
توقيع الطبيب المعالج أو المساعدة الصحية
Signature du Médecin traitant ou de l'établissement de soins

* INP : Identification Nationale du Praticien
* Cocher la mention utile pour chaque case

La vente de cet imprimé est formellement interdite

يمنع منعاً كلياً بيع هذا المطبوع

description des actes effectués

صف العملات المحرّاة

نوع و ملخص المعاينات Signature et Cachet du Médecin traitant	المبلغ المفوتر Montant facturé	قيمة المعامل Valeur Clé	معامل المعاينات Lettre clé + Cotation NGAP	رمز المعاينات Code des actes	تاريخ المعاينات Date des actes
200	200			C2	07/11/20
grta	grta			C	10/11/20

جرد الوصفات التي تم ترتيبها و التجهيزات الطبية المزمعة
es exécutées et dispositifs médicaux fournis

Description des ordonnances exécutées et dispositifs médicaux fournis

التاريخ Date d'exécution	النعن المفوتو Prix facturé	توقيع و طابع الصيدلي او مومن التجهيزات الطبية Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
05/01/2022	279,90	PHARMACIE TILIA Ville d'Almenara 10,4447 N°H Roy Layouni Roy Hassani Tel: 05 22 93 86 84 Fax: 05 22 93 87 16 ICE: 001551566000075 - IF: 40155065 092071976
10.01.22	870,00	PHARMACIE TILIA Ville d'Almenara 10,4447 N°H Roy Layouni Roy Hassani Tel: 05 22 93 86 84 Fax: 05 22 93 87 16 ICE: 001551566000075 - IF: 40155065 092071976

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies - dixième révision

Actes de Biologie, Radiologie et Imagerie

الصور و الأشعة والاحياء عمليات

Actes Paramédicaux

الطباطبائين المساعدين

Royaume du Maroc



Date d'édition : 12/01/2022 11:45:52

MME SOUGRATI ASMA

LOT IBN KHALDOUN 2 RES

LAIMOUNE 01 APPT 04

CASABLANCA

CASABLANCA CENTRE DE TRI

20000

N° de Dossier : 71908225 Date et heure : 12/01/2022 11:45

Nom et prénom Assuré : SOUGRATI ASMA

Immatriculation : 93606284 / 090127263

Nom et prénom Bénéficiaire/Rang: SOUGRATI ASMA / 01

Type de dossier : FEUILLE DE SOINS

Lieu de réception : CASA 90158

Valeur en Dirhams : 1.749,90 Nombre de pièces : 7

Code Etablissement : Agent de réception : 9MGE398

Nom Etablissement :

Accusé de Réception



التعويضات



PAYE

10/02/2022

1 dossiers | 1,160.40 DH ▾

رقم الملف

71908225

طريقة الأداء

Virement

المستفيد

SOUGRATI ASMA

الأموال المدفوعة

1749.9 DH

تم تعويضه

1160.4 DH



ORDONNANCE

A barcode with the number 6 118001 110360 printed below it.

Dr. Amine SAIDI
C.R.L.
Société
d'Édition
et de
Diffusion
Arabe

Costa 10/11/2022

Sufat: Anna

^{100,00} - Ahmed

1901-1

11.0

(1.00) Bonyles

~~100~~



6118000080930

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

85.02

Doll Tax & Co

(Saw Deco)

990.00

1Pm

QJ QJ

Mr. Arne S.

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de l'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

المختص في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه و العنق
اختبار السمع - الفحص بالمنظار



PPV: 141DH20
Lot n°: 219015/2
EXP: 08/2028

141,20

Casablanca, le 31/12 الدار البيضاء، في

Dr. Amine SAIDI
ORL

Saygat Amine

PIRAMIDE CLINIQUE
Route d'Amnéville KM 14,47 N°H
Téléphone : 06 22 33 87 15
Fax : 06 22 93 40
Mobile : 06 22 33 87 15
Email : amine515@orange.fr - 06 22 33 87 15
Site : www.piramide-clinique.com



30,90

Cerodium 600 mg S.V.



Lot LP0056
EXP 2023-04

② Acumax (Dihydro Quinine)

101,-

PPV:
EXP:
Lot N°:



47,80

③ DASEN S.V.

Dr. Ami

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

- اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
- جراحة الوجه و العنق
- اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca, le

٥/١/٢٠٢٢
الدار البيضاء، المغرب

M^r
Dr. Amine SAIDI
ORL
Cervico Facial
Exploration de l'Audition
Endoscopie
Sagrati Asma

Radio Thoracique
face/Post





Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex Médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

- Echographie-Doppler Couleur
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

Dr Bouchaïb EL MDARI

Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité - Nancy II
- Ex-Médecin attaché au CHU Ibn Rochd

- Ostéodensitométrie
- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

Casablanca, le 08/01/2022

PATIENT

: SOUGRATI ASMA

MEDECIN TRAITANT

: DR. SAIDI AMINE

EXAMEN(S) REALISE(S)

: RX. THORAX FACE

- Absence de foyer parenchymateux évolutif.
- Culs de sac pleuraux libres.
- Silhouette médiastino-cardiaque sans particularité.

Conclusion :

Image thoracique ne révélant pas d'anomalie.

Confraternellement.
DR LASRI FATIHA

T.H*

Centre de Radiologie El Oulfa
Boulevard Oued Oum Rabii - Rue 50 N°2
El Oulfa - Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 93 04 93 - 05 22 93 05 93 - Fax : 05 22 93 56 37 - E-mail : cro.radiologie.oulfa@gmail.com

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

- اختصاصي في أمراض الأنف، الأنف والحنجرة
- جراحة الوجه و العنق
- اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca, le

5 / 11 / 2022

الدار البيضاء، في

MRC Dr. Amine SAIDI
ORL - Facial Surgery
Exploration of Hearing - Endoscopy
Suspct Astma

⇒ Bon deale sonner

attente / opere

Centre de Paracodologie Privée
Dr. Amine SAIDI
ORL - Facial Surgery
Exploration of Hearing - Endoscopy

Dr. Amine SAIDI
ORL - Facial Surgery
Exploration of Hearing - Endoscopy

Docteur Fatiha LASRI
Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité – Nancy II
- Ex Médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

Dr Bouchaïb EL MDARI
Médecin Radiologue

- Diplôme National de Spécialité
- Diplôme Inter-Universitaire de Spécialité – Nancy II
- Ex-Médecin attaché au CHU Ibn Rochd

- Echographie-Doppler Couleur
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Ostéodensitométrie
- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

Casablanca, le 08/01/2022

PATIENT

: SOUGRATI ASMA

MEDECIN TRAITANT

: DR. SAIDI AMINE

EXAMEN(S) REALISE(S)

: BLONDEAU SCANNER

TECHNIQUE :

Examen scanographique réalisé en acquisition volumique en coupes fines sans injection de produit de contraste avec reconstruction coronale.

Résultat :

- Epaississement en cadre des deux sinus maxillaires.
- Aspect large des méats des sinus maxillaires.
- Épaississement polypoïde diffus de la muqueuse nasale.
- Comblement partiel de quelques cellules ethmoïdales antérieures.
- Le sinus frontal est libre.
- Le sinus sphénoïdal est siège de cloison osseuse incomplète.
- Cloison nasale légèrement déviée vers la droite.
- Concha Bullosa droite.
- Absence de visualisation des cornets inférieurs : Turbinectomie ?
- Absence de procidence des canaux optiques et carotidiens.
- Parties molles du cavum d'épaisseur normale.
- Absence de lésion osseuse.

Conclusion :

- Absence de visualisation des cornets inférieurs : Turbinectomie ?
- Épaississement polypoïde diffus de la muqueuse nasale en faveur d'une polyposis sinusoïde stade I.
- Absence de sinusite aiguë.
- Présence de quelques variantes anatomiques (voir texte).

Confraternellement.
DR LASRI FATHIA

T.H*

CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaib ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 08/01/2022

FACTURE N°00300/2022

NOM & PRENOM: SOUGRATI ASMA

EXAMEN	MONTANT
RX. THORAX FACE BLONDEAU SCANNER	200 DH 800 DH
TOTAL	1000 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :MILLE DH TTC

Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca

Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563 Capital: 100 000, 00

Dhs - RC: SCP – TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057

E-mail: radiologie-oulfa@com